

Image not found or type unknown



## retrait du titre de sejour d'un ressortissant tunisien

Par **titi91**, le **06/05/2012 à 19:04**

Je me suis mariée avec un ressortissant tunisien en 2009. Je suis de nationalité franco tunisienne. Mon conjoint a eu sa carte de résidence de 10 ans en decembre 2010 et a quitté le domicile conjugal. Comment pourrai je lui retirer sa carte de résidence? celui ci demande le divorce à l'amiable. le divorce me garantit-il le retrait de sa carte sachant qu'on avécu ensemble qu'une seule année??

Merci de votre réponse